

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

Objet : *RS - Attribution d'une subvention à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie (édition 2016) à La Motte-Servolex au titre du Fonds de soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces agricoles*

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 59

Barberaz	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Challes-les-Eaux	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Les Déserts	Michel André
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Michel Fournier
Saint-Baldoph	Christophe Richel - Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Mustapha Hamadi à Driss Bourida - de Muriel Jeandet à Isabelle Rousseau - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Mornand à Christiane Boisselon - de Benoit Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemermet à Anne Routin

- conseillers excusés : 3

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge - Jérôme Esquevin

Conseil communautaire du 30 juin 2016

délibération n° 084-16 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à l'ADABio pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie (édition 2016) à La Motte-Servolex au titre du Fonds de soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces agricoles**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels, rappelle que les statuts de Chambéry métropole disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'actions pour la préservation d'activités agricoles et d'actions pour la gestion et la préservation des espaces naturels ou de loisirs d'intérêt communautaire dans le périmètre de l'agglomération.

Par délibération n° 180-08 C du Conseil communautaire du 20 novembre 2008, Chambéry métropole a approuvé la création d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 5 000 € reconduite chaque année et qui doit permettre de venir en soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces naturels.

Dans un courrier du 24 mars 2016, l'Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio) a sollicité pour la dixième année consécutive une participation de Chambéry métropole pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie. Cette manifestation a lieu au mois d'avril sur la commune de La Motte-Servolex.

Depuis 2007, l'ADABio organise la Foire Bio de Savoie alliant un marché de produits biologiques avec des stands associatifs, expositions et conférences sur des thèmes liés à la protection de l'environnement et l'engagement citoyen. En 2016, la manifestation a eu lieu le dimanche 24 avril et l'ADABio. Afin de fêter les 10 ans de la foire, cette édition était agrémentée par des animations musicales, des ateliers participatifs et des conférences.

L'aide sollicitée auprès de Chambéry métropole par l'ADABio est de 2 000 €.

Vu l'article 4 alinéa 1-11-1 des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'actions pour la préservation d'activités agricoles dans le périmètre de l'agglomération et d'actions pour la gestion et la préservation des espaces naturels ou de loisirs d'intérêt communautaire,

Vu le budget 2016,

Vu l'avis de la commission chargée du suivi de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels du 19 mai 2016,

Vu l'avis du Bureau du 22 juin 2016,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la participation de Chambéry métropole pour un soutien de l'ADABio à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la Foire Bio de Savoie édition 2016.

le président,
Xavier Dullin